

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI NE SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit.	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements ..	7 fr.	14 fr.	26 fr.
Étranger (Union post.)	10 fr.	20 fr.	40 fr.

(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHÔNE

RÉDACTEUR EN CHEF :

ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la
Bourse.

Les Convictions successives

DE M. MILLAUD

Talleyrand disait : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Nos ministres actuels semblent vouloir parodier cette phrase célèbre et nous faire croire que le pouvoir a été donné aux hommes politiques pour combattre les projets qu'ils soutenaient quand ils étaient simples députés.

M. Goblet qui a voté jadis contre l'impôt de trois francs sur les blés étrangers, se raidit dans une neutralité surprenante, lorsqu'il s'agit non plus de trois, mais de cinq francs. Il revendique énergiquement le droit de se taire, alors que d'autres se font un point d'honneur de dire bien haut ce qu'il pense.

Mais, si M. Goblet ne parle pas lorsqu'il s'agit d'imposer le pain, lorsqu'il s'agit d'une question qui touche aux entrailles mêmes de la nation, il parle, et il parle haut, dès que les appointements de ses employés sont en jeu. A la bonne heure, parlez-moi d'une chose de cette importance !

La Chambre avait trouvé que MM. les Directeurs du ministère de l'intérieur, quelques distingués qu'ils soient, étaient insuffisamment rémunérés avec 15,000 fr. d'appointements. Le Sénat, sur la demande du gouvernement, avait naturellement porté les émoluments à 20,000 francs.

Lorsque la question revint, l'autre jour, devant la Chambre, M. Goblet est monté à la tribune pour déclarer, sur le ton aigre qu'on sait, que si la Chambre ne votait pas les 5,000 francs de supplément d'appointements qu'il exigeait pour ses directeurs, il ne se croirait plus capable de diriger le ministère de l'intérieur et qu'il se retirait.

Il faut avouer que c'était bien choisir son terrain pour tomber. Pensez donc, ces pauvres directeurs qu'on voulait mettre au pain sec, avec 15,000 francs d'appointements. C'est à faire dresser les cheveux sur la tête ! Des hommes si distingués, si dévoués, des hommes qui, pour tout dire d'un mot, des hommes au nombre desquels on compte Allain-Targé cadet.

Le président du Conseil n'a donc pas craint de se jeter à l'eau pour sauver ses directeurs, mais il n'y a pas de danger qu'il montre le même courage dans la question des surtaxes du blé.

Que le blé soit cher, que l'ouvrier déjà épuisé par le chômage soit obligé de diminuer encore la ration de pain de ses enfants, c'est un détail.

De tout cela, nos ministres ne se soucient pas plus que de leur première chemise ou de leurs engagements électoraux.

Il nous souvient qu'un moment où la Chambre allait discuter l'impôt de trois francs sur les céréales, il s'était formé à Paris la « Ligue nationale contre le renchérissement de la viande et du pain. » Cette Ligue organisait des réunions publiques où les libéréchangistes les plus convaincus, les Frédéric Passy, les Raoul Duval, etc., essayaient de soulever l'opinion publique en leur faveur.

Dans une réunion tenue le 19 janvier 1885 à Tivoli Vaux-Hall, à Paris, le gouvernement d'alors fut vivement blâmé de prêter son appui aux protectionnistes. Et, parmi les orateurs les plus véhéments, se trouvait M. Edouard Millaud.

Ce farouche sénateur n'avait pas assez de sarcasmes contre Maurice Rouvier, alors ministre du commerce, qui avait consenti à renier ses opi-

nions économiques pour rester le collègue de Ferry, de Waldeck-Rousseau, de Cocheret.

Nous retrouvons dans le Journal des Débats l'analyse du discours prononcé à Tivoli par M. Millaud et nous ne pouvons résister au plaisir de citer ce morceau d'éloquence opportuniste.

M. Edouard Millaud, sénateur du Rhône, dit qu'il vient apporter à la Ligue l'adhésion de toute la région du Sud-Est.

« Il n'y a pas à s'occuper seulement des travailleurs des campagnes, mais aussi de ceux des villes ; si l'on attend les autres, on attend fatalement les autres. (Applaudissements.)

« C'est très simple de dire : nous allons mettre des taxes nouvelles. Mais croyez-vous que nos concurrents étrangers n'en feront pas autant ? Et alors, nous, qui avons tant de supériorité et tant d'intérêt à ouvrir nos portes, ce serait nous qui trahissons les intérêts de la France, la plus désastreuse des guerres : celle des intérêts ? (Applaudissements prolongés.)

Je ne veux pas distinguer entre industriels et agriculteurs, je ne vois que des Français. Il faut ménager tous les intérêts et je suis prêt à me rallier à la première opinion juste et de nature à concilier les intérêts généraux du pays.

L'orateur montre, en terminant, combien il est illogique de donner une prime à la marine marchande, de créer des canaux, des routes, des chemins de fer, de percer des tunnels internationaux si des barrières fiscales viennent s'interposer entre les producteurs et les consommateurs. (Applaudissements prolongés.)

Aujourd'hui les rôles sont intervertis. Par un de ces hasards prodigieux et tellement inexplicable que ce compatriote de Tassin en fut lui-même surpris, M. Millaud, de Tarascon, est devenu ministre et même ministre des Travaux Publics. Par contre, M. Rouvier ne siège plus dans les conseils du Gouvernement.

Le terrible luttreur de la salle Tivoli reçoit avec des larmes dans la voix les délégations qui viennent lui rappeler ses opinions d'antan. Il met la main sur son cœur pour assurer ces naïfs délégués de tout son dévouement à la cause sainte. Mais la consigne étant de ronfler, il faut bien se soumettre pour ne pas être obligé de se démettre. Et, comme Millaud n'est pas juif pour rien, ce n'est pas lui qui lâchera la proie pour l'ombre.

C'est maintenant au tour de M. Rouvier de s'indigner de voir M. Millaud garder un mutisme de commande.

Pour lui Rouvier, il fulmine bravement contre les affameurs, sans paraître se souvenir qu'il les a jadis protégés de son silence, alors qu'il aurait pu peser de toute son autorité ministérielle contre leurs funestes projets.

Cette comédie serait simplement grotesque, si de telles palinodies n'étaient écourentes.

Quel fonds peut-on faire sur de tels hommes politiques qui foulent aux pieds les opinions qu'ils soutenaient autrefois avec le plus d'ardeur.

Enlevé un peu à Millaud, pour ne citer que celui-là, ses opinions de liberté commerciale qu'il se targuait autrefois de professer, que reste-t-il, s'il vous plaît, dans le bagage de cet illustre sénateur ?

Pauvre électeur, de quelles dupes n'es-tu pas les victimes !

A. DALBIGNY,

LA QUESTION DU PAIN ET LA PRESSE

La Justice, parlant de la loi sur la surtaxe des céréales, dit que dans beaucoup de départements il y a des républicains qui se considèrent comme prisonniers de la propriété terrienne et qui sont en train d'acheter les électeurs à 5 fr. par hectolitre ; nous verrons ce que vaut ce calcul.

Le Rappel, après avoir examiné les programmes électoraux constate que pas un député, dans un programme ou une profession de foi, n'a promis ce droit de 5 fr. à ses électeurs.

Le Journal des Débats croit difficile d'échapper au dilemme posé par M. Rouvier : ou un droit ne pourra pas protéger les producteurs de blé, et alors c'est une mesure indigne d'une grande assemblée politique, ou un droit aura un effet sérieux, et alors il mettra sur le pain un impôt d'un demi-milliard. D'un côté comme de l'autre, il est impossible de le voter.

L'ALSACE OPPRIMÉE

La Post annonce que, par ordre ministériel, l'Union des sociétés de chant des différentes parties de l'Alsace a été dissoute. Le gouvernement a pris cette mesure parce qu'il est persuadé que cette Union avait une organisation et un but analogues à ceux de la Ligue des patriotes en France.

La Post croit savoir, en outre, qu'on ne tardera pas à dissoudre toutes les sociétés qui, d'après leurs statuts, ou au su de tout le monde, refusent d'admettre les Allemands.

A UN DÉPUTÉ PERPLEXE

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier, pour répondre au désir de nos amis de l'Isère :

A Monsieur Vauquelin, rédacteur en chef de la Tribune,

Monsieur,
Veuillez être assez obligeant pour insérer dans le plus prochain numéro de votre journal ce petit mot que je suis chargé de vous adresser par le comité radical de Tullins, pour que ces lignes parviennent le plus rapidement possible à l'honorable et perplexé député qu'elles intéressent.

Comptant sur votre obligeance, je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur en chef, nos bien sincères salutations.

GUFFE.

Un député important de votre département, j'ai nommé M. Durand-Savoyat, jadis le grand tonbeur du mandat impératif, qu'il recherche aujourd'hui.

Ce député, qui ne fut jusqu'ici qu'un barrasseur, est actuellement très embarrassé ; jugez-en par la lettre stupéfiante qu'il écrit à un électeur influent de notre canton :

Monsieur,

Quel est l'opinion de votre canton au sujet de la surtaxe des céréales ?

Comment dois-je voter ?

Réponse télégraphique.

Que faisait donc M. Durand-Savoyat depuis qu'il est question de la Ligue pour le pain cher ; était-il absorbé par l'étude de quelques grandes réformes démocratiques qu'il nous promet aux élections où il fut élu, qu'il n'a pas eu le temps de se faire une opinion sur la surtaxe.

Que ne consultait-il pendant les vacances parlementaires, en réunion publique, tous les intéressés, ceux qui touchent la prime et ceux qui devront la payer.

Il aurait appris, puisqu'il l'ignore, qu'une crise générale que personne ne conteste, pèse lourdement sur l'agriculture, et peut-être plus encore sur l'industrie et le commerce, qu'il classe nombreuse des travailleurs des villes et de la campagne, est la première qui en subit les douloureux effets, par les châtiments et l'avilissement de la main-d'œuvre.

Il aurait appris également que la classe la moins nombreuse et aussi la plus fortunée profite seule des sur-

taxes ; que les fermiers et les petits propriétaires mêmes en sont victimes.

Paisqu'ils voient les premiers augmenter leurs fermages à mesure qu'augmentent la valeur de leurs produits et que pour les petits propriétaires consommant tous ses produits, ils ne sont nullement intéressés à aucunes taxes.

En un mot, la taxe sur les blés est une prime prélevée sur le nécessaire des travailleurs, au profit d'un nombre infime de riches propriétaires inquiets d'être obligés de réduire leur superflu.

M. Durand-Savoyat, pour notre gouverne, nous nous en tenons au trop fameux programme de Voiron, auquel, si anodin soit-il, vous passez sans doute la jambe à ce moment.

Ayez, Messieurs les députés opportunistes ennemis du mandat impératif, que ce mandat à quelq'fois du bon. Ne serait-ce que dans un cas comme celui-ci où il vous permettrait de pouvoir substituer votre opinion flottante à celle bien arrêtée de vos électeurs.

Pour le Comité radical de Tullins,

GUFFE, aîné.

LA SUCCESSION DE M. CANTAGREL

La Voie du Peuple annonce la candidature du citoyen Vaillant, conseiller municipal de Paris, en remplacement de M. Cantagrel, député de la Seine, récemment décédé.

Les Troubles de Cagliari

Voici des détails complémentaires sur les troubles qui ont eu lieu à Cagliari et que nos dépêches d'hier ont relatés :

Les dernières nouvelles de Sardaigne parlent d'une crise économique qui gagne de jour en jour plus d'intensité.

La situation est devenue si grave que les agriculteurs d'un important établissement de crédit, le Crédit agricole industriel sarde, ont été obligés de suspendre leurs versements de fonds. Le crédit agricole sarde est un peu de jours présentés au change, soit au siège central de Cagliari, soit aux agences et succursales de l'île. Tant qu'il a pu, l'établissement a fait face au change, mais, pris à l'improviste, il a dû suspendre ses versements et, depuis le 13 février, ses guichets sont fermés.

A la suite de cet événement, l'inquiétude s'est emparée également des déposants de la caisse d'épargne, qui ont réclaté leurs dépôts. Le bruit courait que des détournements énormes avaient été commis à la caisse d'épargne. Les fonds n'ayant pas été restitués aux déposants, l'autorité judiciaire a fait apposer les scellés.

Le directeur de la Caisse d'épargne, qui dirige en même temps le Crédit foncier, est allé depuis plusieurs jours ; il est gardé à vue par des soldats.

Pendant deux jours, la population a stationné devant les bureaux des deux établissements financiers, qu'on a dû faire garder par des cavaliers et des gardes de la sûreté publique.

Enfin hier, une manifestation a parcouru les rues de Cagliari en poussant des cris violents et en jetant des pierres contre les vitres des boutiques ouvertes ; aussi tous les magasins, les fabriques et les établissements publics ont-ils fermé immédiatement.

En présence de l'attitude menaçante des manifestants, les soldats sont intervenus, mais ils ont été accueillis à coups de pierres ; une collision a suivi.

Trois habitants ont été blessés par des coups de feu ; un capitaine et deux soldats ont été légèrement atteints par des pierres lancées contre eux.

Le fonctionnaire de la police, qui a commandé le feu sans sommations préalables, a été incarcéré.

Un décret royal prononce la dissolution du conseil d'administration de la caisse d'épargne, et nomme un commissaire royal.

ASSASSINAT D'UN ENFANT

Une École cléricalle

Nous avons relaté, dans notre numéro du 24 février, les émouvants débats auxquels a donné lieu le meurtre du jeune Talon, élève de l'école congréganiste de Thouras, qui se sont déroulés devant le tribunal correctionnel de Bressuire.

Cette affaire a eu son dénouement le 28 février.

Une foule nombreuse était venue pour entendre le jugement, dans l'aire de Thouras, et la petite salle du tribunal était de bonne heure envahie. L'abbé Renard caché dans un coin, s'efforçait de se dissimuler aux yeux du public ; il paraît inquiet.

Hermann est absent.

M^r Ardouin est à la barre ; il a à ses côtés le père Talon.

L'audience est ouverte à une heure et le président Barbeaux prononce d'une voix nette le jugement.

Les faits y sont clairement exposés, et la culpabilité de l'abbé Renard y est démontrée d'une manière précise.

Le jeune Hermann est condamné à 500 fr. d'amende, l'abbé Renard à six jours de prison et 500 fr. d'amende, — et solidairement, — à 4,000 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile.

LETTRE DE PARIS

Paris, 2 mars.

Il est d'usage, vous le savez, qu'en prenant possession du fauteuil, les présidents, nouvellement élus des groupes parlementaires, adressent à leurs collègues et amis politiques, quelques paroles bien senties, généralement ces allocutions restent dans les bornes d'une honnête banalité ; ce sont de simples politesses, de courtoises formalités qui ne tiennent pas à conséquence. Partant, cependant, il se trouve que le nouveau président a des idées à exprimer, des choses à dire, et qu'il faut, pour qu'il ait l'air d'avoir, est assez rare, qu'il ait l'air de dire quelque chose de nouveau.

Il faut avouer, est assez rare, qu'il ait l'air de dire quelque chose de nouveau. Ce dernier cas est précisément celui de M. Jullien, qui, élu président de la gauche radicale, a prononcé hier un petit discours que vos dépêches ont certainement dû vous signaler.

Ce n'est pas que ce discours renferme des vues bien profondes, ni bien originales ; il rentre, au contraire, dans la catégorie de ces allocutions de pure forme dont je parlais tout à l'heure. Mais au milieu des truismes obligatoires et des aphorismes traditionnels se trouve une déclaration ou, pour mieux dire, une constatation qui a son importance :

« Après de grands efforts stériles, a dit M. Jullien, la Chambre, bientôt parvenue à la moitié de son mandat, semble se chercher encore. Ni les bonnes volontés ne lui font défaut, ni les talents, mais la méthode et cet esprit d'union dont tout le monde parle sans se rappeler assez qu'il ne peut être fondé que sur des principes « définis et un programme certain. »

M. Jullien a parfaitement raison ; qui, la Chambre, après dix-huit mois d'existence, en est encore à chercher sa voie. S'il fallait dresser tout à l'heure le bilan de ses travaux, on s'apercevrait qu'elle a beaucoup siégé beaucoup discuté, beaucoup voté, et qu'en définitive, elle n'a rien fait qui puisse être considéré comme une œuvre. Les jours, les mois se sont écoulés, les séances ont succédé aux séances, et pas une des réformes démocratiques attendues depuis si longtemps n'a été accomplie, pas un seul grand problème n'a été résolu, ni même abordé. Pour le pays, qui regarde et qui espère, il semble qu'au Palais-Bourbon on s'agite dans le vide et pour le néant, à peu près comme fait l'écureuil dans sa roue à claire-voie. La machine tourne en grinçant, elle produit l'illusion du mouvement et du bruit, mais l'écureuil qui la met en branle s'agite sans bouger de place et se donne beaucoup de peine sans aboutir à aucun résultat appréciable.

A cette stérilité des efforts de la Chambre il y a plusieurs raisons ; les deux prin-

pales, celles qui à elles seules suffisent à tout expliquer, c'est d'abord la présence au Palais-Bourbon d'une minorité monarchique de près de deux cents membres, et c'est surtout l'attitude prise par la coterie opportuniste, ce sont ses menées, ses intrigues, son opposition systématique à tous les projets vraiment républicains.

Oui, certes, il y a à la Chambre, comme le constate M. Jullien, beaucoup de bonnes volontés et de talents ; mais à quoi peuvent servir les uns et les autres, du moment où il est certain qu'une coalition, — fortuite ou préméditée — se formera chaque fois qu'on essaiera d'aboutir ?

Je prends un exemple : la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui faisait déjà partie du programme républicain sous l'empire, et même longtemps avant. On ne saurait prétendre que ce soit là une réforme prématurée, mal étudiée. Depuis quarante ans, elle a été examinée à tous les points de vue, retournée sur toutes ses faces ; on en peut dire ce que Gambetta disait, en 1880, de l'amnistie : « La question n'est point seulement mûre, elle est mûrie. »

Eh bien ! essayez de la faire voter par la Chambre, cette réforme nécessaire, et tout aussitôt vous verrez se former de nouveau l'alliance opportuno-cléricale. Précisément la commission chargée d'examiner les propositions tendant à l'abrogation du Concordat vient de conclure, vous le savez, dans le sens affirmatif ; et déjà tous les journaux qui reçoivent les inspirations de M. Jules Ferry ou de ses lieutenants ont commencé à combattre ces conclusions. Au Palais-Bourbon, les députés opportunistes manifestent ouvertement l'intention de continuer à voter contre le divorce de l'Etat et de l'Eglise, comme ils l'ont, d'ailleurs fait jusqu'ici, chaque fois que la question s'est posée.

Pour toutes les réformes il en est de même. Sur de l'appui de la droite lorsqu'il s'agit de faire échouer à l'extrême-gauche, de repousser les abus ou de maintenir des institutions monarchiques, l'opportuniste annihile tous les bons vouloirs, paralyse toutes les initiatives, oblige la Chambre à plétiener sur place, sans avancer d'un pas, sans jamais faire œuvre utile et durable. Bref, lorsque, qu'il y a une fois à commettre, une mesure antidémocratique à prendre, tout aussitôt la coterie se met en mouvement. Vous l'avez vue, l'autre semaine, essayant de faire repousser ou ajourner les crédits demandés pour l'organisation de la défense nationale ; vous l'avez vue, dans la même semaine, repoussant l'adoption de la République française, conseil de l'adoption.

Voilà pourquoi la Chambre est arrivée presque à la moitié de son mandat sans avoir réalisé un seul des articles du programme républicain ; voilà pourquoi les républicains se désaffectionnent et commencent à se demander s'il est bien vrai que la République soit, par excellence, le gouvernement des réformes et du progrès ; voilà pourquoi il faut absolument réduire à l'impuissance la faction dont les impardonnables fautes ont amené, au 4 octobre 1885, le triomphe déplorable de deux cents candidats monarchistes.

Et puisque le goût du jour est aux apophérogues, je résumerai ainsi la morale qu'il convient de tirer du discours de M. Jullien :

« La République sera radicale, ou elle ne sera plus. »

MAURICE RENAUD.

DÉPÊCHES

DE LA NUIT

Par fil spécial de « La Tribune »

M. Flourens

et le général Boulanger

Paris, 7 h. 15.

M. Flourens vient d'écrire au général Boulanger une lettre dans laquelle il exprime au ministre de la guerre ses regrets à propos de l'incident auquel M^r Flourens lui-même, Notre dévoué ministre des affaires étrangères ajoute qu'il espère que ce malentendu contri-

Feuilleton de LA TRIBUNE du 3 Mars 1887

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA

DEUXIÈME PARTIE

I

— L'école, eh bien ! ce sera pour un autre jour... J'ai besoin de toi.

— Et la soupe, veux-tu que je la fasse, si tu rentres tard ?

— La soupe, la soupe... Non, attends-moi.

Ah ! d'une intelligence précoce de fillette infirme, savait très bien faire la soupe. Elle dut comprendre, elle n'en eut pas le temps. Maintenant, le coron en était réveillé, des bandes d'enfants s'en allaient à l'école, avec le bruit frénétique de leurs galoches. Huit heures sonnerent, un murmure croissant de bavardages montait à gauche, chez la

Levaque. La journée des femmes commençait, autour des cafétières, les poings sur les hanches, les langues tournant sans repos, comme les meules d'un moulin. Une tête flétrie, aux grosses lèvres, au nez écorcé, vint s'appuyer contre une vitre de la fenêtre, en criant :

— Y a du nouveau, écoute donc !

— Non, non, plus tard ! répondit la Maheude. J'ai une course.

Et, de peur de succomber à l'offre d'un verre de café chaud, elle bourra Lénore et Henri, elle partit avec eux.

En haut, le père Bozennort ronflait toujours, d'un ronflement rythmé qui berçait la maison.

Dehors, la Maheude s'étonna de voir que le vent ne soufflait plus. C'était un dégel brusque, le ciel couleur de terre, les murs gluants d'une humidité verdâtre, les routes empoissées de boue, une boue spéciale au pays du charbon, noire comme de la suie délayée, épaisse et collante à y laisser ses sabots. Tout de suite, elle dut gifler Lénore, parce que la petite s'amusa à ramasser la crotte sur ses galoches, ainsi que sur le bout d'une pelle. En quittant le coron, elle avait longé le terri et suivi le chemin du canal, coupant pour raccourcir par des rues défoncées, au milieu de terrains vagues, fermes de palissades moussues. Des hangars se succédaient, de longs bâtiments d'usine, de hautes cheminées crachaient de la

sue, salissant cette campagne ravagée de faubourg industriel. Derrière un bouquet de peupliers, la vieille fosse Réquillart montrait l'écroulement de son beffroi, dont les grosses charpentes restaient seules debout. Et, tournant à droite, la Maheude se trouva sur la grande route.

— Attends ! attends ! sale cochon ! cria-t-elle, je vas te faire rouler des boulettes !

Maintenant, c'était Henri qui avait pris une poignée de boue et qui la pétrissait. Les deux enfants, guidés sans préférence, rentrèrent dans l'ordure, en louchant pour voir les patauds qu'ils faisaient au milieu des tas. Ils pataugeaient déjà éreintés de leurs efforts pour décoller leurs semelles, à chaque enjambée.

Du côté de Marchiennes, la route déroulait ses deux lieues de pavé, qui filaient droit comme un ruban trempé de cambuis, entre les terres rougâtres. Mais, de l'autre côté, elle descendait en lacet au travers de Montsou, bûti sur la pente d'un large ondulation de la plaine. Ces routes du Nord, tirées au cordeau entre des villes manufacturières, allant avec des courbes douces, des montées lentes, se bâtaient peu à peu, tendant à ne faire d'un département qu'une cité travaillante. Les petites maisons de briques, peinturlurées pour égayer le climat, les unes jaunes, les autres bleues, d'autres

noires, celles-ci sans doute afin d'arriver tout de suite au noir final, dévalaient à droite et à gauche, en serpentant jusqu'au bas de la pente. Quelques grands pavillons à deux étages, des habitations de chefs d'usine, trouvaient la ligne pressée des étroites façades.

Une église, également en briques, ressemblait à un nouveau modèle de haut fourneau, avec son clocher carré, sa tour déjà par les poutres volantes du charbon. Et, parmi les sucreries, les corderies, les minoteries, ce qui dominait, c'étaient les bûles, les estaminets, les débits de bière, si nombreux, que, sur mille maisons, il y avait plus de cinq cents cabarets.

Comme elle approchait des Chantiers de la Compagnie, une vaste série de magasins et d'ateliers, la Maheude se décida à prendre Henri et Lénore par la main, l'un à droite, l'autre à gauche.

Au delà, se trouvait l'hôtel du directeur, M. Hennebeau, une sorte de vaste chalet séparé de la route par une grille, suivi d'un jardin où végétaient des arbres maigres. Justement, une voiture était arrêtée devant la porte, un monsieur décoré et une dame en manteau de fourrure, quelque visite débarquée de Paris à la gare de Marchiennes ; car madame Hennebeau, qui parut dans le demi-jour du vestibule, poussa une exclamation de surprise et de joie.

— Marchez donc, trainards ! gronda

la Maheude, en tirant les deux petits, qui s'abandonnaient dans la boue.

Elle arrivait chez Maigrat, elle était tout émue. Maigrat habitait à côté même du directeur, un simple

buer à bimerter, leurs bons rap-
ports.

Qui aurait pensé qu'un ancien chef
de bureau put manier l'ironie avec au-
tant de grâce ?

M. Basly à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 2 mars.

M. Basly, député, est arrivé à Saint-
Etienne.

Il a été chargé par le groupe ouvrier
de la chambre de constater l'étendue
des dégâts causés par l'explosion de
grison, au puits Chatelus et de faire
une enquête sur la cause de ces épou-
vantables sinistres.

MARCEAU

Tous les ans, à cette date du 1^{er} mars,
écrit notre ami Millot dans la *Justice*,
la ville de Chartres célèbre l'anniver-
saire du jeune héros qui fut l'une des
gloires les plus pures de la Révolution
française. Comme tant d'autres
qui étaient sortis des rangs de la bour-
geoisie ou de la noblesse pour devenir
peuple, François-Séverin des Gravières
Marceau se fit le soldat des idées nou-
velles, et l'obscur sergent fut l'un des
chefs qui guidèrent les gardes fran-
çaises à la prise de la Bastille. Mais il
retraita dans le rang au lendemain
de la victoire, et c'est comme enrôlé vo-
lontaire qu'en 1792 il faisait partie de
l'armée des Ardennes.

Partisan décidé de la Révolution et
de la liberté, Marceau estimait que
l'état militaire ne pouvait aller sans
une discipline rigoureuse, et lorsqu'il
fut nommé commandant du 2^e bataillon
des volontaires d'Eure-et-Loir, à l'époque
où Lafayette venait d'aban-
donner son poste, son premier soin
fut de faire rentrer les troupes dans
l'obéissance. Il réunit les officiers qui
paraissaient disposés à rejoindre
Lafayette, et il les rallia au devoir et
à la France par une allocution digne
des Germains de Tacite et qui se ter-
minait par ces mots : « La patrie avant
nos généraux : notre place est à la
frontière, vous tournez le dos à l'en-
nemi ! »

C'est un an plus tard que Marceau,
devenu général en chef de l'armée du
Mans, s'écriait en partant de Rennes :
« Je suis déterminé à me battre, m'eus-
je que trente hommes à com-
mander, » et que Westermann, placé
sous ses ordres, et qui venait de rece-
voir du conventionnel Bourbotte un
billet lui enjoignant sous peine de la
vie de ne plus engager d'action, répon-
dait à Marceau lui donnant l'ordre de
prendre position pour le lendemain,
afin d'attaquer le Mans : « La meilleure
position est dans la ville même ; pro-
fitez de la fortune. » Le soir même, le
Mans était pris. Marceau avait vingt-
quatre ans, et il était général de divi-
sion.

C'est à l'armée de Sambre-et-Meuse
que le jeune général devait trouver à
la fois le succès et le triomphe et
l'échec, l'honneur et la gloire, la victoire
et la mort.

Comme s'il avait eu le pressentiment
de sa fin prochaine, il jetait chaque
jour un nouveau défi à la mort, ayant
deux chevaux tués sous lui à Fleurus,
et faisant dire de lui, dans le rapport
du comité du salut public qu'il lui « le
lion » de l'armée française, partageant
avec Championnet la gloire de la jour-
née de Deven, à propos de laquelle
Jourdan écrivait à Kléber : « Marceau
s'est battu en enragé. » Et quelques
mois après, il entra dans Coblenz,
drapeaux déployés, dans le sauve-
qui-peut des alliés.

Au fond des gorges de Stromberg, à
Salzbach, à Creuznach, à Messenheim,
à Salzbach, à Koenigstein, dont il s'em-
parait ; à Wurtzbourg, dont il obte-
nait la reddition, à Mannheim, à Lim-
bourg, qu'il prenait d'assaut, le héros
de Sambre-et-Meuse n'avait qu'à pa-
raître pour décider la victoire. Mais
c'est lorsque la balle d'un chasseur ty-
rolien l'eut frappé mortellement à
Herschbach, qu'on put juger de l'ad-
mirable qu'il inspirait à ses ennemis.

Transporté à Altenkirchen, et confié
à la loyauté du commandant prussien
qui venait de s'emparer de la ville, les
officiers allemands s'empressèrent au-
tour de son lit de mort. Le général
Sladdeck, qui entra le lendemain
dans la place lui envoyait immédia-
tement une sauvegarde. Le vieux gé-
néral Kray, qui l'avait en pendant deux
campagnes pour adversaire, venait ser-
rer la main de l'agonisant, et pleurait
en sentant la dernière pression de
cette main glacée. Le prince Charles,

qui arrivait au moment où Marceau
venait de rendre le dernier soupir,
s'inclina respectueusement devant le
glorieux cadavre.

Et ce fut une lutte courtoise entre
les deux armées pour décider par qui
les derniers honneurs lui seraient ren-
dus. Les hussards de Barco et de Blan-
kenstein, que Marceau avaient plus
d'une fois chargés, ne voulaient laisser
à personne le soin de conduire ses
funérailles. L'archiduc Charles ne céda
qu'à la condition qu'il serait averti de
l'heure de la cérémonie funèbre. Un
détachement des hussards de Barco fut
chargé d'accompagner le corps jusqu'à
l'armée de Sambre-et-Meuse. Le jour
de l'inhumation, il y eut une suspen-
sion d'armes, et les salves de l'artillerie
autrichienne répondirent à celle de
l'armée française, qui rendait les der-
niers honneurs.

C'est qu'à aucune époque il n'y eut
d'adversaires plus loyaux que ces gé-
néral de la République, qui, comme
Hoche et Marceau, respectaient, au
milieu même de la guerre civile, les
droits de l'humanité, et l'on sait les ef-
forts que fit Marceau, pendant la cam-
pagne de Vendée, pour sauver M^{lle} An-
géligne de Meillers, prise les armes à
la main.

Il faut féliciter les républicains
d'Eure-et-Loir de la fi élité qu'ils ap-
portent à célébrer chaque année la
mémoire du jeune général révolution-
naire. Tous les patriotes français qui
ne s'imaginent pas être hypnotisés
parce que leurs regards sont tournés
du côté de la trouée des Vosges salu-
ront avec eux la glorieuse figure du
héros de Sambre-et-Meuse.

Gaspillages administratifs

Sous ce titre, nous avons reproduit
un entre-filet de la *Lanterne* relatif à
l'emploi, ou plutôt au non-emploi de
certains fonctionnaires, notamment des sous-
préfets, pour frais de bureau et de re-
présentation.

Nous recevons de notre correspon-
dant de Louhans une lettre intéressante
sur ce sujet et révélant des faits au-
rement graves que ceux relevés par la
Lanterne, dans le Poitou.

Notre correspondant préamblant tout
la responsabilité des faits par lui rap-
portés, nous reproduisons la lettre
sans y rien changer.

La voici :

Louhans, le 28 février 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans votre numéro de ce matin un
extrait du journal la *Lanterne*, révélant ce
qui se passe dans certaines sous-préfectures
du Poitou, relativement à l'emploi des fonds
versés aux sous-préfets avec l'affectation
spéciale : *Frais de bureau et de représen-
tations*.

Il faut croire que le Poitou n'a pas la
spécialité des sous-préfets, étonnantes ca-
pabilités. Louhans en possède un qui, sous le rapport
de l'économie, pourrait lutter avantageuse-
ment avec tous ses confrères, et, peut-être
même, en remonter sur ce chapitre à dé-
faut Harpagon.

Examinons la chose, et les lecteurs ju-
geront si, oui ou non, notre sous-préfet ne
mérite pas d'être mis hors concours.

Le budget du ministère de l'intérieur, sous
la rubrique *Traitement des Sous-Préfets* a
un crédit de 1,435,000 francs, non compris
un autre crédit de 250,000 francs, pour sup-
plément de dépenses résultant des classes
personnelles.

Sur ces deux crédits notre sous-préfet
émarque 5,500 francs.

Les employés de la sous-préfecture sont
payés sur un autre crédit spécial.

Les 5,500 francs indiqués plus haut ne
sont donc en rien entamés. Bien au con-
traire, ils sont grossis d'une somme de
3,300 francs, prise sur le chapitre 5 : *Frais
matériels d'administration*, etc.

Ainsi donc notre sous-préfet reçoit
8,800 francs pour administrer l'arrondisse-
ment, voir ses maires, visiter les com-
munes, donner des diners, des soirées,
clanfer ses bureaux, payer ses imprimés,
etc., ce n'est pas etc. : c'est tout !

Nous n'en pouvons plus, nous ne saurions
de tout cela. Oh ! il chauffe des bureaux,
coût, 100 francs. Il paye la papeterie et les
imprimés de son bureau ; coût, 500 francs,
en comptant largement. Il reçoit une fois
par an, le jour du conseil de révision, soit
un diner de 25 couverts à huit francs par
couvert, soit 200 francs, etc. C'est tout !

Il va si peu voir ses administrés, que de-
puis plus de six ans qu'il est ici, il n'a guère
visité que les chefs-lieux de canton, à l'oc-
casion du tirage au sort et du conseil de
révision, et encore cela lui rapporte 20 fr.
par visite !... Ah ! j'oubliais la visite qu'il
fait à Candall, l'an dernier, pour mettre de
hors de la maison d'école une souris ! Il est
vrai que cette visite ne doit guère entrer

en ligne de compte, car elle n'a été rendue né-
cessaire que par sa faute.

Cet administrateur modèle, comme ma-
dame Benoiton, est toujours sorti. C'est à
peine si, les jours d'élections il daigne ho-
norer de sa présence son bureau sous-
préfectoral. Aussi, le jour où l'on devait
installer la nouvelle institutrice de Candall
d'ici-là sortit-il. Et les réactionnaires de
toute la région eurent-ils le temps d'orga-
niser une manifestation qui eût été évitée
si M. Goujon, notre incomparable sous-
préfet, n'eût pas, à ce moment, été en train
de regarder pousser ses raiains à Touches,
occupation qui absorbe le plus clair, non
pas de ses loisirs, mais de son temps.

Ce pauvre sous-préfet pâtit bien quel-
quefois de la connaissance insuffisante qu'il a
de son personnel de maires. Cela s'est vu
notamment lors du dernier conseil de révi-
sion du canton de Louhans, son chef-lieu
administratif.

Le préfet lui demande le maire de Ratte,
il lui présente celui de Vincelles ! Ces deux
communes sont à 3 et 5 kilomètres de
Louhans, et les maires datent de plus de
cinq ans !

Mais le bouquet, le voici :
L'unique diner qu'il donne annuellement,
il le commande à un pâtissier de Châlons,
lequel le fait faire lui-même par un maître
d'hôtel de Givry ! Notez qu'à Louhans nous
avons trois ou quatre chefs d'établissements
culinaires, où l'on cuisine à ravir et de façon
à contenter les plus difficiles !

Plus fort que ça, Louhans possède diver-
ses sociétés de bienfaisance ou artistique,
entre autres une société musicale. Croiriez-
vous que ce budgetaire féroce a refusé la
quittance de membre honoraire de la Fan-
fare qu'on lui présentait sous le prétexte
qu'il était membre honoraire de la Fan-
fare... du Bourgneuf, arrondissement de
Châlons !

Avec un pareil administrateur, dont tous
les instants sont employés à voir ses vignes,
— à 50 kilomètres de son poste, — ou bien
à faire des vers, — oui, de la poésie, —
faut-il s'étonner que l'arrondissement de
Louhans soit tombé, ou à peu près, aux mains
de la réaction ?

Si certains cantons se relèvent, les réac-
tionnaires auraient mauvaise grâce à l'en
vouloir. Ce n'est pas sa faute !

Oh ! non, ce n'est pas sa faute ! Il en a
donné tout dernièrement la preuve mani-
feste, à propos de la double élection au
conseil général des cantons de Beauprépère
et Cuisy.

Dans le premier de ces cantons, le candi-
dat choisi par le comité républicain ne
lui allait pas du tout. Pensez donc ! c'était
un instituteur qui n'avait pas jugé à pro-
pos d'aller lui demander si sa candidature
lui agréait.

Pour Cuisy le candidat n'était pas pro-
bablement suffi d'une de ces réceptions en vue
desquelles il touche 3,300 francs par an,
pour réunir les républicains influents du
canton et faire jaser une candidature répu-
licaine ayant chance sérieuse de faire
échouer le réactionnaire.

Ah ! mais, non ! 3,300 et 5,500 font 8,800
francs !

Reste à savoir si le gouvernement en a
pour son argent. J'en doute fort, surtout
pour ma part. Et le jour où se décidera
à donner à M. Goujon tout le loisir de con-
templar ses raiains et de chauffer la muse
on aura rendu un beau service à la répu-
blique. Et à notre arrondissement aussi ?

J'oubliais de vous dire que notre homme
est un chaud opportuniste. Les Martin, les
Margue, les Josseland sont à point ses gens.
Voilà l'homme ! qu'on nous en débarrasse.
Je parie que pas un de vos lecteurs louhan-
nais ne sera d'un avis opposé.

JEAN-LOUIS

Dépêches de l'Étranger

A MASSAOUAH

Paris, 7 h. 25

Les avant-postes de Massaouah n'ont pas
été réoccupés par les italiens.

On considère comme imminente une razi-
za de Ras-Aloula pour capturer le bétail
destiné à la garnison. Tous les membres de
l'expédition Salimbini faisaient prisonniers par
les Abyssins, sont enchaînés. Il n'est que du
pain pour toute nourriture.

LES CLIENTS DE M. PASTEUR

Londres, 2 mars.

Neuf enfants qui ont été mordus au envi-
rons de Shrewsbury par un chien enragé
doivent partir prochainement pour Paris,
sous la conduite d'un médecin, pour suivre
le traitement de M. Pasteur.

HORRIBLE ASSASSINAT

Odessas, 2 mars.

Deux individus employés chez M. Goros-
selo, riche propriétaire des environs d'Elis-
abetrad, ont assassiné leur patron, sa
femme et leur huit enfants, et ont pris la
fuite, emportant avec eux un butin de huit
cent mille roubles.

Ils ont été arrêtés à Odessa au moment où
ils allaient s'embarquer à bord d'un navire
en partance pour la Turquie.

DANS LE SUD ORAÏS

Madrid, 2 mars.

Quelques journaux publient une dépêche
de Tanger d'après laquelle les Français au-
raient occupé l'oasis de Fignig, dans le Sud

du Maroc. La dépêche ajoute que les tribus
marocaines de la frontière, menacées par
les Français, auraient réclamé l'appui du
sultan.

On croit savoir ici que toutes ces nouvelles
sont dénuées de fondement, et qu'il n'est
question d'aucune occupation par les Fran-
çais d'un point quelconque du territoire
marocain.

NOUVELLE MATIÈRE EXPLOSIVE

Saint-Petersbourg, 2 mars.

Un comité spécial, présidé par le général
Notbek, a fait dernièrement des expériences
avec une nouvelle matière explosive, inven-
tée par un ingénieur russe. On dit que la
nouvelle matière explosive est quinze fois
plus forte que la poudre ordinaire et ne
produit pas de fumée.

LES GROUPEMENTS AU REICHSTAG

Berlin, 2 mars.

Dans les cercles parlementaires on s'oc-
cupe beaucoup du prochain groupement des
partis au Reichstag et des sièges que ces
partis occuperont à l'assemblée.

On s'occupe surtout beaucoup de savoir
où M. Windthorst et ses amis choisiront
leurs sièges, et on espère, dans l'intérêt de
la direction de la majorité, qu'ils n'aban-
donneront pas les sièges qu'ils ont occupés
jusqu'à présent ; en un mot, on est curieux
de savoir si le parti du centre choisira ses
sièges à gauche ou à droite de la Chambre,
ce qui pourrait à un moment donné, déci-
der de la majorité dans les questions inté-
rieures que le Reichstag aura à résoudre.

DÉSASTRE EN MER

Bordeaux, 2 mars.

Le steamer *Valparaiso*, de la Pacific
Steam Navigation Company, parti le 26 fé-
vrier de Bordeaux et se rendant au Brésil, à
l'Uruguay et au Chili, s'est perdu en entrant
à Vigo.

Les passagers, l'équipage et les dépêches
sont sauvés.

LE SEPTENNAT MILITAIRE

Berlin, 2 mars.

Le projet militaire a été de nouveau sou-
mis au Conseil fédéral. C'est toujours le sep-
tennat qui est demandé. Le bruit que le
gouvernement, sûr d'une majorité au
Reichstag, proposerait l'éternel, n'avait
donc pas de fondement.

DEMANDE DE CRÉDIT

Vienne, 2 mars.

Dans le projet de loi présenté aux déléga-
tions, le gouvernement demande un crédit
de 52 millions 1/2 de florins.

Sur cette somme, 16,200,000 florins sont
destinées à couvrir les dépenses occasion-
nées par les mesures de précaution déjà
prises par l'administration militaire.
3,900,000 florins serviront à faire face aux
autres dépenses urgentes, et les 28 mil-
lions restants seront employés en cas de
besoin.

L'exposé des motifs fait ressortir que le
gouvernement, en faisant ces achats et dé-
penses extraordinaires, agit pas le moins
du monde dans un but offensif.

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR DU BRÉSIL

Rio-Janeiro, 2 mars.

L'empereur du Brésil est malade. Toute-
fois, son état n'inspire pas d'inquiétudes.

LA SITUATION DANS LE HARRAR

Aden, 2 mars.

D'après les dernières nouvelles reçues du
Harrar, le roi de Choa a quitté cette ville
en y laissant un de ses chefs et 4,000 sol-
dats. Le Harrar est tranquille.

LE BUDGET ESPAGNOL

Madrid, 2 mars.

Le ministre des finances croit que la ferme
des tabacs produira une plus-value an-
nuelle de 10 millions ; les concessionnaires,
en prenant possession du matériel et du
stock des tabacs, paieront au Trésor 40 mil-
lions, grâce à ces 50 millions, à la réduction
de quelques millions que les ministres ac-
ceptent sur différents chapitres. M. Puig-
certer présentera aux Cortès, dès le com-
mencement de la semaine prochaine, le
budget de 1887-88 en équilibre.

LE MARIAGE CIVIL EN ESPAGNE

Madrid, 2 mars.

Le gouvernement espère que le nonce du
pape, M^r Rampolla, parviendra à convain-
cre le pape qu'il y a lieu de ne pas accepter
la décision de la congrégation de cardinaux
qui a rejeté la formule pour le mariage civil
que le nonce et le ministre espagnol
avaient arrêté d'un commun accord. D'après
cette formule, un officier de l'état civil
devait assister à la cérémonie religieuse
qui, de ce fait, aurait eu une sanction ec-
clésiastique.

Il faut bien les Français pourraient pren-
dre les Allemands pour des « oies » sau-
vages.

LA RÉSISTANCE DES BIRMANIS

Londres, 2 mars.

Une dépêche de Mandalay annonce que
des mesures vont être prises contre la ré-
sistance de la résistance aux troupes
anglaises.

ABSTENTION DES SOCIALISTES

Mayence, 2 mars.

Les socialistes de notre ville, après s'être
entendus avec le comité central, ont décidé
de s'abstenir lors du scrutin de ballottage.

AFFAIRES DE BULGARIE

Sofia, 2 mars.

Le correspondant viennois du *Standard*
confirme que si l'insurrection de Silistrie
n'est pas promptement étouffée, le maintien
de la paix redeviendra précaire, parce
qu'une conflagration dans les Balkans serait
impossible à localiser.

Le *Standard* affecte de craindre que la
Russie n'ait encouragé cette insurrection gé-
nérale à Vienne et que la Russie a réussi enfin à
trouver l'attitude de la Bulgarie et qu'un
prétexte à intervention est trouvé. Toute-
fois, une dépêche de Saint-Petersbourg pré-
sente la situation sous un jour plus favo-
rable : l'occupation de la Bulgarie serait con-
sidérée dans les hautes sphères russes comme
devant être de peu de durée.

LE CHOLÉRA À CATANE

Londres, 2 mars.

Le gouverneur de Malte annonce qu'à la
suite de l'apparition du choléra à Catane,
les provenances de la Sicile ne sont plus
admissibles à Malte et que les passagers venant
d'autres ports de la Méditerranée ne peuvent
débarquer que munis d'un certificat consu-
laire constatant qu'ils ne sont pas allés en
Sicile depuis vingt-un jours.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

La dernière séance a été en grande partie
consacrée à la lecture de lettres et de com-
munications relatives au récent tremble-
ment de terre du Midi de la France. L'Acadé-
mie, à ce sujet, nomme une commission
extraordinaire composée d'astronomes, de
météorologistes et de géologues, dans le but
d'étudier d'une façon complète le récent
phénomène, et de préparer un projet relatif
à l'organisation de ce genre d'études dans
les observations astronomiques et météoro-
logiques.

Parmi les communications sur le trem-
blement de terre, nous signalerons celle de
M. Mascart, d'après laquelle une perturba-
tion magnétique, qui s'est fait sentir jusqu'à
l'observatoire de Saint-Maur, a eu lieu au
moment du phénomène.

Cette perturbation a également été con-
statée au même moment dans les observa-
toires de Perpignan et de Lyon.

Signalons aussi la communication d'un in-
génieur relative à l'intérêt qu'auraient les
études et les explorations souterraines dans
le but d'arriver à mieux connaître l'écorce
de notre globe et de pouvoir prédire les
grands phénomènes sismiques.

M. Gaudry a présenté un travail de M. Ri-
vière sur « l'Antiquité de l'homme dans les
Alpes-Maritimes ». L'histoire de ce travail
est assez curieuse : Un jeune homme en-
voyé comme malade sur le littoral méditer-
ranéen, découvrit une cavité de l'homme
préhistorique ; il s'intéressa à sa découverte
depuis dix-huit années, il y travailla sans
relâche.

Il a recueilli trois squelettes humains
complets, 800 débris d'ossements d'ani-
maux appartenant pour un grand nombre à
des espèces disparues, et 200,000 silex et
outils de pierre.

L'emploi des femmes dans les mesures
astronomiques de précision est d'après
M. Bouquet de la Grye préférable à celui
des hommes. Pour la mesure des mille
plagues photographiques obtenues lors du
dernier passage de Vénus, M. Bouquet de
la Grye employa de jeunes filles ; elles ont
mis quinze mois à faire ce travail. Pour
donner une idée de cette œuvre, l'énigmati-
que astronome dit qu'il faudra maintenant con-
sacrer plus de 32,000 pages de calculs avant
d'arriver à un résultat définitif.

LES MUSÉES DE PROVINCE ET L'ÉTAT

Le *Temps* vient de publier une excel-
lente étude sur les musées de province,
dont les Anglais nous ont emprunté
l'organisation. Nous extrayons de
cette étude les passages suivants, qui
nous ont paru offrir le plus d'intérêt.

Le directeur du *Manchester Guardian* a
chargé, l'an dernier, M. Comyns Carr, un
des critiques d'art les plus distingués de
l'Angleterre, de visiter les principaux mu-
sées de France et de résumer ses impres-
sions dans des lettres destinées à paraître
dans son journal. Ces lettres, auxquelles
l'indéniable compétence artistique de leur
auteur donne un réel intérêt, ont été réu-
nies en un volume dont M. Jules Comte,
ancien inspecteur des écoles de Beaux-Arts
et de dessin et récemment appelé aux fonc-
tions de directeur des bâtiments civils et
des palais nationaux, vient de donner une
traduction en y joignant, sous forme de pré-
face, un travail personnel sur l'organisation
des musées et de nos écoles de dessin en
province.

M. Jules Comte estime que l'action de
l'Etat doit s'étendre sur tout ce qui con-
cerne la culture des beaux-arts, musées,
écoles ; sur toute la surface du territoire. Il
n'admet pas que les villes soient absolu-
ment livrées à elles-mêmes pour leur déve-

loppement artistique. A ce propos, il
cristonne ce qui se passe en Angleterre.
Anglais, dit-il, chez qui tout était à com-
mencer, des progrès immenses. Dans la
grande Partie ces progrès. Ailleurs,
musée de South Kensington.

Cela peut être vrai dans une certaine
sure, mais si les collections réunies en
1852 dans la capitale ont exercé une influence
sur l'industrie d'outre-manché, si elles
lui fournissant des exemples et des modèles
ce n'est là que la plus mince service
par l'institution. Sa force, en effet, est
surtout à être un centre d'action, rayonne
sur tout le Royaume-Uni par ses mis-
sionnaires et ses musées circulants, en
garnissant, sur tous les points du territoire,
des expositions, stimulant l'émulation des
agents en même temps que celle des
voies locales par un système intelligent de
compris de concours permanents de
penses graduées. Le South Kensington
tout à la fois, un musée d'art décoratif
comparable et une administration des musées
rapportée au progrès de l'enseignement
de la école normale où se forment des profes-
seurs, le laboratoire où se préparent les tra-
vaux, instructions de tous genres, en un
centre d'où le mouvement se répand en
quatre extrémités du royaume. En un
mot, les beaux-arts constituent une excep-
tion chez nos voisins d'outre-Manche, aux
dances décentralisatrices de la nation, les
dis que le gouvernement reste étranger
tout ce qui concerne l'instruction et les
divers degrés, seul l'enseignement techni-
que a revêtu le caractère officiel et la
nécessité de la centralisation.

Ce système, qui produit de si excellents
effets pour l'éducation artistique du pays,
c'est à la France que les Anglais l'ont ap-
pris. Cette organisation, qui laisse aux
activités locales toute leur initiative, l'ac-
tion de l'Etat ne se fait sentir que par
l'apport de la patronage de son autorité
aux concours de son expérience, par son
vant les besoins, l'appui des ressources
dont il dispose, cette admirable organisation
est la nôtre, et lorsque des hommes
experts en la matière que M. Comyns Carr
en proclamant l'excellence, quelques
sonnes pens

